



Communiqué de presse  
Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017

## Signature d'un partenariat entre l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et la Fédération des Marchés de gros de France (FMGF)

Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH et Jean-Jacques Bolzan, président de la FMGF ont signé ce matin à Paris, une convention de partenariat visant à améliorer la connaissance des pratiques d'approvisionnement et de distribution entre les deux organisations.

Ce partenariat a pour objectif de créer des synergies entre les acteurs de la restauration commerciale et les marchés de gros qui partagent les valeurs de tradition, de qualité, de savoir-faire et de convivialité.

Par leur grande diversité et leur volume, les professionnels des cafés, hôtels, restaurants, établissements de nuit sont des acteurs majeurs de la vie des Marchés de gros qui constituent un écosystème unique. En effet en un seul lieu, ils regroupent l'approvisionnement et la distribution de produits diversifiés et garantissent la fraîcheur, la qualité, une traçabilité et une sécurité alimentaire accrue pour le consommateur.

Le second objectif de cette convention vise à permettre au grand public d'identifier les professionnels de la restauration s'inscrivant dans cette démarche d'approvisionnement. Un macaron « Créateurs de proximité » a été spécialement conçu afin de les identifier comme acteurs d'une consommation de proximité valorisée et privilégiée.

Roland Héguy a déclaré : « *ce partenariat est une évidence ; les marchés de gros garantissent l'origine, la proximité, l'authenticité des produits recherchés par nos restaurateurs qui mettent ainsi en valeur notre gastronomie, notre artisanat et nos savoir-faire.* »

Jean-Jacques Bolzan a précisé : « *Les professionnels des cafés, hôtels, restaurants et établissements de nuit sont de véritables vitrines de la mise en valeur des produits et de la gastronomie française. Les marchés de gros sont très attentifs à leurs attentes de qualité et de service.* »



**L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)** avec ses syndicats associés (GNC (Groupement national des chaînes), UMIH Prestige, SNRPO (Syndicat national de la restauration publique organisée), SNEG & Co (Syndicat National des entreprises gais), SNRTC (Syndicat national de la restauration thématique et commerciale et la Chambre Syndicale des Cabarets et discothèques (CSCAD)) et avec la fusion de la CPIH, est l'**organisation professionnelle leader du secteur et porte-parole des CHR**D (cafés, hôtels, restaurants, discothèques). Depuis plus de 65 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 300 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).



Les Marchés de Gros de France  
45 millions de consommateurs approvisionnés quotidiennement  
4.7 millions de tonnes de produits commercialisés  
13 milliards d'euros de CA  
30000 emplois, 4000 producteurs, 2300 opérateurs, 550 hectares, 63000 acheteurs  
50 millions d'euros investis chaque année dans la modernisation des Marchés

### Contacts Presse

**UMIH** : Charlotte LE MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr

**FMGF** : Agence Faites-le-savoir – Anaëlle MARIE-GRUAZ – 06 83 37 21 11 – anaëlle.marie@agencefls.fr